



## Communiqué du SPHP N°1

### **Les Urgences de l'Hôpital de Senlis fermées jusqu'au 2 Octobre ! Comment a-t-on pu en arriver là ?**

La direction du Groupe Hospitalier du Sud de l'Oise (GHPSO) vient d'annoncer **la fermeture totale des Urgences adultes du site de Senlis pendant deux mois**. Toutes les urgences seront donc regroupées sur le site de Creil, déjà surchargées... Il est demandé aux patients de s'adresser à leur médecin traitant. En pleine période estivale et de pandémie COVID, et lorsque l'on connaît l'état de la démographie médicale libérale de ce secteur, cette demande paraît des plus « raisonnable »...

Ainsi, l'hôpital public n'assume plus à Senlis sa mission de service public première. Après la fermeture de la maternité du site de Creil, puis, sur ce même site, des services de pathologie infectieuse et de diabétologie, la série noire se poursuit. Une population de 300 000 habitants parmi les plus pauvres (selon le rapport de l'Observatoire des inégalités) se trouve ainsi **abandonnée à son triste sort**.

### **Comment a-t-on pu en arriver là ?**

Le regroupement des deux hôpitaux de Creil et de Senlis s'est effectué **dans des conditions déplorables**. Sous deux mandats successifs, la direction du GHPSO n'a su fonctionner que par décisions autoritaires, au mépris, délibérément affiché, des soignants, médecins et non médecins, traités comme de simples producteurs de soins. Les résultats de cet autoritarisme, voulu par la Loi HPST, et malheureusement non véritablement corrigé depuis, ne se sont pas fait attendre, avec la fuite des professionnels de santé. Difficile dans ces conditions de faire tourner les services de soins. Le tout dans un contexte budgétaire des plus dégradé.

**Cette situation lamentable n'est malheureusement pas limitée** au seul GHPSO, même si celui-ci constitue un exemple caricatural.

Le SPHP appelle de ses vœux **un véritable débat national** (notamment à l'occasion des prochaines élections présidentielles) sur l'analyse des causes de cette situation, et sur les dispositions législatives majeures qui devraient en découler :

- redéfinir l'élaboration du niveau des Dépenses d'Assurance Maladie, afin d'**accorder aux hôpitaux les moyens** dont ils ont impérativement besoin;
- rétablir les conditions d'une **Gouvernance interne aux établissements plus démocratique**, afin de donner aux personnels la faculté de voir reconnu leur engagement et d'apporter à la population un service public de soins plus efficace.

L'hôpital est essentiellement constitué d'**une communauté humaine de soignants au service d'une autre communauté humaine souffrante**.

**Préserver cette mission essentielle du service public hospitalier est l'affaire de tous !**

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SPHP.

[Se désinscrire](#)



© 2020 SPHP